

# CAP FINISTÈRE

PENN AR BED



Dispensé de timbrage BREST CTC

## Tous dans la rue, le 29 janvier

**Alors qu'ils n'en sont en rien responsables, les salariés, demandeurs d'emploi et retraités, sont les premières victimes de la crise.**

La réponse du gouvernement est totalement inefficace et surtout injuste. C'est ce que martèleront haut et fort les manifestants le 29 janvier.

En effet, toutes les organisations syndicales (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires et UNSA) appellent à une grande journée de mobilisation ce jour-là.

La crise économique, amplifiée par la crise financière, touche durement une grande partie des salariés dans leurs emplois et leurs revenus, elle menace l'avenir des jeunes, met à mal la cohésion sociale et les solidarités, accroît les inégalités et le risque de précarité.

"Les seules lois du marché ne peuvent régler tous les problèmes", soulignent les signataires de l'appel.

"Surmonter la crise implique des mesures urgentes en faveur de l'emploi, des rémunérations et des politiques publiques intégrées dans une politique de relance économique".

La mobilisation du 29 janvier a pour but d'interpeller les entreprises, le patronat et l'État, autour de cinq revendications.

D'abord, le maintien de l'emploi. Dans ce contexte de crise économique, de nombreuses entreprises mettent la pression sur les sous-traitants et les fournisseurs, faisant supporter à leurs salariés blocages de rémunérations et pertes d'emplois. "On nous sert la crise à toutes les sauces", regrette Claude Keryhuel, secrétaire départemental de l'UNSA, qui constate que l'État comme les entreprises réduisent leurs budgets.

Par ailleurs, des salariés sont contraints à des durées de travail élevées, tandis que les salariés temporaires, en intérim ou en CDD, sont les premiers à faire les frais des baisses d'activité.

SUITE PAGE 2

**CAP FINISTÈRE**  
26 B, rue Aristide-Briand  
29000 QUIMPER  
DÉPOSÉ LE 15/01/2009

**PRESSE URGENTE**  
DISTRIBUÉE PAR LA POSTE

## Iran : les totalitaires persistent et signent

**Alors que le monde entier soufflait les soixante bougies de la Déclaration universelle des droits de l'homme, les fondamentalistes, eux, mettaient le feu au Cercle des défenseurs des droits de l'homme, fondé par le prix Nobel de la Paix, Shirin Ebadi, en 2000.**

En effet, le 21 décembre dernier, des agents des renseignements et de la police, dépourvus de toute autorisation judiciaire, ont procédé à la fermeture du bureau de Madame Ebadi à Téhéran.

Le gouvernement iranien n'a fait aucun commentaire sur cette violation flagrante des Conventions internationales, signées par le régime iranien, et commise au mépris de son propre droit constitutionnel. La seule raison qu'il a invoquée est l'absence d'autorisation d'ouverture de ce Cercle, qui œuvre pourtant

depuis huit ans déjà au service des droits de l'homme ! Alors que ce même gouvernement violente les femmes à chaque fois qu'elles organisent une manifestation et quel qu'en soit le motif (la célébration de la Journée Internationale des Femmes par exemple),



Réza Salami

qu'il coupe la langue aux syndicalistes représentant les conducteurs de bus et qu'il brutalise les étudiants dans l'enceinte même des universités. Or, l'article 20 de la Déclaration internationale des droits de l'homme, signée par l'ensemble des pays adhérents, reconnaît une marge de manœuvre totale aux groupes et aux fondations dédiées à la défense des libertés publiques et individuelles.

SUITE PAGE 2

## EN CLAIR !

### Qui sont les rois fainéants ?

Lors de ses vœux, Nicolas Sarkozy a déclaré préférer être considéré comme un omniprésident plutôt que comme un roi fainéant, faisant ainsi référence aux Mérovingiens qui laissaient les maires du palais gouverner à leur place. Qui visait-il ? Son prédécesseur à L'Élysée ? On n'ose imaginer qu'un ancien ministre de l'Intérieur puisse qualifier ainsi Jacques Chirac. D'autant que Nicolas Sarkozy sait très bien que la droite reste plurielle et que l'ancien Président compte encore de nombreux soutiens, en particulier au sein des groupes UMP à l'Assemblée ou au Sénat. C'est sans doute pour cette raison que des conseillers de Nicolas Sarkozy ont tenté d'allumer des contre-feux en expliquant que le président de la République visait en réalité... les autres dirigeants occidentaux pas suffisamment actifs à ses yeux sur le dossier proche-oriental. Voilà qui va certainement contribuer à redorer l'image de notre pays dans le monde...

# Tous dans la rue, le 29 janvier (suite)

## Les allègements de cotisations sociales doivent être conditionnés à la conclusion d'accords salariaux

\*\*\* "En outre, avec la monétarisation des RTT, les salariés se retrouvent directement au chômage technique, alors que ces journées leurs auraient permis de pas perdre de salaire", fait remarquer Patrick Jagaille, de la CFTD du Finistère.

Pour les organisations syndicales, le recours au chômage partiel doit être négocié dans l'objectif de préserver l'emploi et les salaires. Les aides publiques doivent être conditionnées à l'organisation de ces négociations.

En termes de défense de l'emploi, l'État ne montre malheureusement pas l'exemple. "Dès 2009, le gouvernement doit renoncer aux 30 000 suppressions de postes",



Une mobilisation unitaire

exigent les organisations signataires qui rappellent en outre que la situation des salariés précaires du public appelle des mesures de justice sociale.

Deuxième revendication, l'amélioration du pouvoir d'achat et la réduction des inégalités. "Les exigences des actionnaires ont conduit, dans beaucoup d'entreprises, à l'accroissement des inégalités. Elles se sont aussi traduites par une redistribution des richesses privilégiant versement de dividendes au détriment des salaires et de l'investissement".

Pour les syndicats qui appellent à la journée de mobilisation le 29 janvier : "dans les branches, les entreprises, les fonctions publiques, les négociations salariales doivent assurer au moins le maintien du pouvoir d'achat et une réduction des inégalités. Les allègements de cotisations sociales doivent être conditionnés à la conclusion d'accords salariaux".

En outre, la relance économique doit être orientée vers l'emploi et le pouvoir d'achat. La France et l'Union européenne sont ici directement interpellées pour une relance par la consommation, le développement du logement social et des investissements

ciblés dans les domaines de la recherche, du développement durable, de l'éducation et de la formation.

"Toute aide accordée à une entreprise doit être ciblée et faire l'objet de contreparties".

Quatrième exigence : la préservation et l'amélioration des garanties collectives. Très précisément, les organisations syndicales demandent l'abrogation des dispositifs légaux qui ont conduit à remettre en cause la réduction du temps de travail, le retrait de la loi sur le travail le dimanche, le respect du dialogue social sur tous les projets et propositions de loi qui touchent à la réglementation du travail et une réorientation de la RGPP vers une réforme porteuse de progrès social. C'est-à-dire une véritable Révision Générale des Politiques Publiques et non une simple Réduction Générale des Politiques Publiques. "Le travail le dimanche semble retiré mais il faut bien montrer l'hostilité des salariés à ce projet", insiste François Le Dréau, secrétaire départemental de la CFTC.

Enfin, tous les syndicats s'accordent pour réclamer une réglementation de la sphère financière internationale de manière à mettre un terme à la spéculation, aux paradis fiscaux, à l'opacité du système financier international et à encadrer les mouvements de capitaux.

Dans le Finistère, quatre rassemblements sont programmés le 29 janvier à 10 h 30, à Brest, Quimper, Morlaix et Quimperlé. "Il s'agira d'un test très important", prévient Patrick Jagaille. "Si le gouvernement se rend compte qu'il n'y a pas une forte mobilisation, il va continuer". "Le mécontentement est général", renchérit Claude Keryhuel, "mais se traduira-t-il dans des grèves et des manifestations ?". Voilà l'enjeu des jours qui viennent : convaincre les salariés, retraités et demandeurs d'emploi, que l'amélioration de leurs conditions de vie passe par une mobilisation collective.



Sarkozy doit entendre

# Iran (suite)



Shirin Ebadi, à Brest en 2004

\*\*\* Les agents gouvernementaux, pour leur part, ont réitéré leur intrusion au bureau, y confisquant tous les dossiers et les ordinateurs avant de sceller les lieux. L'IRNA, porte-voix de la République Islamique, accusait déjà, le 8 août dernier, le prix Nobel de la Paix d'appartenir à une fraction islamique prohibée, les "baha'is". Elle a fait d'autre part l'objet de nombre d'attaques violentes depuis qu'elle prend gracieusement la défense, entre autres, des prisonniers politiques et des homosexuels.

Durant le siècle passé, le peuple iranien a tendu vers la liberté et la démocratie et a inlassablement cherché à acquérir de nou-

## Le bureau de Shirin Ebadi doit rouvrir

veaux droits civiques. Il a payé un lourd tribut à cette cause, en 1905 par exemple, lorsque ses aspirations ont été violemment bafouées, ou lors de la sanglante révolution fourvoyée de 1979.

La fermeture du Cercle survient alors que les dirigeants fondamentalistes iraniens mènent une active campagne de recrutement d'intégristes, qu'ils destinent à rejoindre la Bande de Gaza pour y mener des attentats-suicides. Alors que, dans le même temps, ils dénoncent à gorge déployée le viol de l'État israélien à Gaza. La réalité est que, à chaque rassemblement anti-israélien, les manifestants finissent toujours par se retrouver devant chez Madame Ebadi où ils se livrent en toute impunité à des actes de violence. Et pour ces proches du régime, le gouvernement n'a que faire des autorisations légales !

Il est évident qu'un processus de lutte interne pour la conquête du pouvoir s'est d'ores et déjà mis en branle en Iran à l'approche de l'élection présidentielle, et les manifestations de violence ne témoignent en réalité que du bras de fer engagé au sein même des différentes fractions des ayatollahs iraniens.

Il me semble plus que jamais opportun de protester vivement contre la fermeture des bureaux de Madame Shirin Ebadi et d'en réclamer la réouverture immédiate.

Réza SALAMI

## Crise : les initiatives du Parti Socialiste

En place depuis à peine 2 mois, le nouveau Secrétariat fédéral est en ordre de marche, a expliqué Marc Coatanéa, le 7 janvier, lors d'une conférence de presse.

D'abord, pour s'opposer au gouvernement Fillon-Sarkozy et soutenir les mouvements sociaux qui s'organisent tant dans le secteur privé que dans la fonction publique. "Le plan de relance de Sarkozy n'est pas à la hauteur des besoins des Français", a souligné le Premier secrétaire fédéral. Des menaces pèsent sur l'emploi à Nestlé Quimperlé, à Jabil et dans la sous-traitance navale à Brest, notamment. Dans la fonction publique les suppressions de postes se multiplient (Éducation nationale, santé, ...).

Dans le respect de l'indépendance de chacun, la fédération du Finistère du Parti Socialiste a pris l'initiative de proposer des rendez-vous aux organisations syndicales et aux partis de gauche (PC, Verts, MRC, PRG, UDB). "Le PS présentera son plan anti-crise le 20 janvier, à l'issue d'un Bureau national extraordinaire", a rappelé Marc Coatanéa. "Nous sommes deman-



Le Secrétariat fédéral "en ordre de marche"

deurs de rencontres et d'échanges avec tous ceux qui, comme nous, refusent la politique de casse sociale menée par ce gouvernement et qui se retrouveront côte à côte dans la rue le 29 janvier".

Dans les semaines qui viennent, la Fédération va mener deux campagnes. La première, contre le travail dominical car

"même si le gouvernement semble reculer, nous devons montrer notre détermination sur cette question", a souligné le Premier secrétaire fédéral. La seconde, en direction des sympathisants pour les inviter à rejoindre le PS "car nous avons besoin de tout le monde pour bâtir un projet alternatif".

## LIBREMENT DIT... LIBREMENT DIT... LIBREMENT DIT... LIBREMENT



### Année électorale délicate pour le SPD

Avec Jacques-Pierre Gougeon

Entre la CDU, avec laquelle il participe au gouvernement, et Die Linke, les marges de manœuvre du SPD sont étroites en cette année électorale, explique l'universitaire Jacques-Pierre Gougeon.

**Cap Finistère : Comment peut-on qualifier le couple franco-allemand après les six mois de présidence européenne de Nicolas Sarkozy ?**

**Jacques-Pierre Gougeon :** Il est mal en point, en dépit de l'agitation développée par Nicolas Sarkozy. Il y a plusieurs raisons mais deux principales. D'abord, le projet d'Union pour la Méditerranée qui a provoqué la crise la plus grave entre la France et l'Allemagne depuis la réunification. Ce projet a été mené sans concertation avec l'Allemagne et avec l'objectif de l'écarter de

cette structure. L'entourage de Nicolas Sarkozy raisonne encore sur des schémas caducs selon lesquels l'Allemagne devrait s'occuper de l'Europe centrale et la France de la Méditerranée. Le deuxième désaccord est intervenu à propos de la réaction face à la crise financière. Depuis plusieurs années, l'Allemagne a tendance à privilégier ses intérêts nationaux. Mais les mauvaises relations entre Paris et Berlin contribuent à renforcer ce phénomène.

**Cap Finistère : Les élections générales du mois de septembre en Allemagne peuvent-elles conduire à un changement de gouvernement ?**

**Jacques-Pierre Gougeon :** L'année 2009 sera chargée sur le plan électoral outre-Rhin. Il y aura bien sûr les élections générales du mois de septembre, mais avant, au mois de mai, l'élection présidentielle. Elle ne revêt pas la même importance qu'en France. Il est

élu par des grands électeurs. Cependant, le résultat de cette élection donnera un signal pour les élections générales. Si le candidat de la CDU est élu facilement, ce sera très difficile de l'emporter en septembre pour le SPD.

**Cap Finistère : Justement, comment le SPD parvient-il à se situer entre sa présence au gouvernement et la concurrence de Die Linke ?**

**Jacques-Pierre Gougeon :** Le SPD est très divisé sur l'attitude à adopter face à Die Linke. L'aile gauche du parti, minoritaire, serait prête à passer un accord, expliquant que, à terme, il est incontournable. Mais les points de divergences sont nombreux. Un seul exemple : Die Linke demande le retrait des troupes d'Afghanistan alors que les députés SPD ont voté pour. La majorité du SPD refuse tout accord national mais tolère ceux qui pourraient intervenir au niveau local. Vis-à-vis de la Chancellerie, il ne sera pas aisé de critiquer un gouvernement dans lequel siègent des ministres SPD.

## Rendez-vous

**18 janvier**

Second tour de l'élection cantonale partielle dans le canton de Douarnenez.

**19 janvier**

A 20 h 00 : Réunion-débat avec Bernard Poignant, à propos du *Manifesto* du PSE dans la perspective des élections européennes du mois de juin, au local du PS à Brest, 13, rue de Portzmoguer.

**7 février**

De 9 h 30 à 16 h 30 : Journée départementale des secrétaires et trésoriers de section. Inscriptions au 02 98 53 20 22.

### Le tour de passe-passe du gouvernement.

Les tarifs des complémentaires-santé ont augmenté le 1<sup>er</sup> janvier 2009. Le gouvernement a en effet fait voter dans la Loi de financement de la Sécurité sociale, pour 2009, l'augmentation de la taxe sur les complémentaires-santé qui est versée au fonds de financement de la CMU. Cette augmentation est censée permettre de réduire la participation de

l'Assurance Maladie au financement de ce fonds.

Le Parti Socialiste a dénoncé cette opération de tuyauterie financière qui ne sera pas neutre pour les assurés sociaux. En effet, les cotisations sociales n'augmentent pas, mais ce sont les cotisations des complémentaires-santé qui connaissent une hausse. Le gouvernement s'arrangeant pour ne pas apparaître comme étant à l'initiative de la hausse des cotisations.

Cependant, cela n'est pas neutre pour les Français : loin du principe "à chacun selon ses besoins" que permet la Sécurité sociale, le gouvernement favorise un système du "à chacun selon ses moyens". Au-delà de cette augmentation, le Parti Socialiste déplore ici toute la stratégie du gouvernement consistant à faire participer davantage les cotisations des complémentaires-santé au financement des dépenses de santé, au détriment de l'Assurance maladie et donc de la solidarité nationale. Sous couvert de

responsabilisation des malades, les franchises et autres participations forfaitaires se sont multipliées ces dernières années, mais la réalité pour les Français c'est un moindre remboursement de leurs dépenses de santé.

Au moment où la crise économique et sociale s'amplifie, où le chômage progresse et où le pouvoir d'achat est en berne, la hausse des cotisations des complémentaires-santé va fragiliser un peu plus l'accès des Français à la santé.

### Élection partielle à Douarnenez : rassemblement à gauche

Au premier tour de l'élection partielle de Douarnenez, les candidats UMP, Erwan Le Floch (38,50 %), et PC, Hugues Turpin (18,77 %), sont arrivés en tête. Hervé Fourn, candidat du PS, arrive en troisième position avec 17,91 % des voix.

Au soir du 11 janvier, Hervé Fourn et Marc Coatanéa, premier secrétaire fédéral, ont appelé "au rassemblement à gauche". "Nous appelons les électeurs du premier tour et les abstentionnistes à voter pour Hugues Tupin au second tour", ont-ils annoncé, "de manière à faire gagner la gauche et à renforcer la majorité du Conseil général".

### Journée départementale des secrétaires et trésoriers de section

La journée départementale des secrétaires et trésoriers de section, qui devait initialement se dérouler le 28 février, aura lieu le samedi 7 février de 9 h 30 à 16 h 30 au centre de Moulin-Mer à Logonna-Daoulas. Inscriptions au 02 98 43 44 39.

### Disparition

Nous avons appris avec tristesse la disparition de Pierre Abalain, militant de la section de Morlaix. Nous adressons à sa femme, Françoise, ainsi qu'à toute sa famille et ses proches, nos plus sincères condoléances.

## Annonces légales & judiciaires

### AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société par actions simplifiée.

**Dénomination** :

**POLE FUNÉRAIRE  
BRETAGNE OUEST**

**Capital** : 50 000 euros divisé en 5 000 actions de 10 euros.

**Siège social** : 3, rue Jean-Jaurès  
29600 SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS.

**Objet** : Activité de pompes funèbres.

**Durée** : 99 ans.

**Président** :

**Monsieur LE BEC Frédéric**, demeurant  
La Chapelle du Mur - 29610 PLOUIGNEAU.

**Directeur général** :

**Monsieur GOURIOU Pascal**, demeurant  
410, rue de Sieck - 29250 SANTEC.

**Commissaires aux comptes** :

Titulaire : La Société "Cabinet TANGUY", représentée par Monsieur TANGUY André, Boulevard Saint-Martin  
BP 17336 - 29673 MORLAIX CEDEX.  
Suppléant : **Monsieur HERRY Dominique**  
Boulevard Saint-Martin  
BP 17336 - 29673 MORLAIX CEDEX.

**Immatriculation** : au RCS de BREST.  
Pour avis.

Avis est donné de la constitution de l'EURL :

**"GWENLHAN"**

au capital social de 5 000 euros.

**Siège social** : 12 rue A.-Lavoisier -  
ZA de Penhoat, 29860 PLABENNEC.

**Objet** : Services à la personne à destination de particuliers.

**Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de BREST.

**Gérant** : M. Pascal LAMOUREUX demeurant 19, rue de la Fontaine, 29850 GOUESNOU, nommé pour une durée indéterminée.

**SELARL Jean-Marc BERROU, Avocat**  
59, rue Louis-Pasteur - 29200 BREST  
Tél. 02 98 44 04 16 - Fax 02 98 44 09 24

**MCLG CONSEIL FORMATION**

**Société à Responsabilité Limitée**  
au capital de 5 000 euros

**Siège social** : 6, rue de Porstrein  
Port de Commerce - 29200 BREST

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 6 janvier 2009 à BREST, il a été institué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** : MCLG CONSEIL FORMATION.

**Forme** : Société à Responsabilité Limitée.

**Siège social** : 6, rue de Porstrein - Port de Commerce - 29200 BREST.

**Objet** : La réalisation de prestations de services en matière de formation professionnelle continue et de conseils aux entreprises et aux particuliers ; la vente de tous types de produits dédiés à la formation et au conseil.

**Durée** : 50 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

**Capital** : 5 000 € (apport en numéraire).

**Gérant** : Monsieur Philippe LE GUERN, demeurant 8, rue des Roseaux - 29420 PLOUVORN.

**Immatriculation** : au Registre du Commerce et des Sociétés de BREST.

Pour avis, La Gérance.

## S'abonner :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

Abonnement  Réabonnement

Abonnement pour 1 an : 15 €

Abonnement de soutien :  
à partir de 20 €

Chèque à l'ordre de :  
Fédération du Finistère  
du Parti Socialiste.